

TENNIS CLUB CHAMPITTET – 1009 PULLY



Nouvelles mesures dès le 1er mars 2021

Le respect des 3 piliers fondamentaux (hygiène, distance, masque) et du port du masque dès l'âge de 12 ans, y compris les adultes et partout, reste valable

+ de 20 ans

- pratique **interdite à l'intérieur de la bulle**, mais autorisée à l'extérieur sans contact physique et avec distance (ou masque)
- port du masque **obligatoire sur tout le campus** de l'école, sauf pendant le sport
- compétitions interdites
- rassemblements de 15 personnes au max.

- de 20 ans (année de naissance 2001 et plus jeunes)

- pratique du tennis autorisée **à l'intérieur et à l'extérieur** sans restriction
- compétitions autorisées sans public
- port du masque **obligatoire sur tout le campus** de l'école, sauf pendant le sport

Enfants en bas âge

- les adultes accompagnant des enfants ne pouvant pas se rendre seuls à leurs entraînements ne peuvent pas rester sous la bulle. Leur temps à l'intérieur est limité à la réception des enfants par le Professeur. En outre, la distance de 2 m. doit impérativement être respectée entre les Parents et entre les Parents et les enfants

Port du masque

- obligatoire sous la bulle pour les Professeurs, Coachs, Moniteurs(trices) et Intervenants scolaires

Pully, le 28 février 2021

Raymond Schlatter
Personne mandatée COVID-19